

PRIX DE THESE DE L'OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI A DOMICILE

Au sein de la Fédération des particuliers employeurs de France (Fepem), l'Observatoire de l'emploi à domicile produit des études, des recherches et des statistiques visant à mieux connaître le secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile. Afin d'encourager et de développer les recherches universitaires portant sur le secteur de l'emploi à domicile et des particuliers employeurs, l'Observatoire de l'emploi à domicile propose un Prix de thèse qui a pour objectif de distinguer, sous la forme d'une aide à la publication, les travaux de recherche relevant des sciences humaines et sociales ou des différentes branches du Droit, ayant fait l'objet d'une soutenance de thèse de 3^{ème} cycle durant les trois dernières années.

FORMULAIRE DE RENSEIGNEMENT

Civilité :
Nom :
Prénom :

Date de naissance :
Ville de naissance :

Adresse :

Numéro de téléphone
Mél :

Titre de la thèse :

Etablissement de délivrance du doctorat :

Date de la soutenance de thèse :

Composition du Jury
Président / Présidente :
Directeur / Directrice de thèse :
Rapporteur / Rapporteuse :

Examineur / Examinatrice :

Mention obtenue :

Je, soussigné.e déclare sur l'honneur l'exactitude des informations mentionnées ci-dessus :

Fait à _____ Le _____

Signature :

Pour candidater, les jeunes docteurs doivent fournir les documents suivants :

- Formulaire de renseignement administratif
- Acceptation et signature du règlement du Prix de thèse de l'Observatoire de l'emploi à domicile
- Thèse en format PDF
- Un résumé de la thèse en 20 000 signes (espaces compris) précisant le cadrage théorique de la thèse, les principaux éléments d'état de l'art, les hypothèses, la problématique et les principaux résultats.
- Les deux rapports de pré-soutenance
- Le rapport de soutenance
- Le CV du ou de la candidat.e en 3 pages maximum mentionnant le laboratoire d'affiliation, les principales publications et communications

L'ensemble de ces documents devront parvenir sous format numérique pour le **25 octobre 2024** à :

Observatoire de l'emploi à domicile
observatoire@fepem.fr

Abdia Touahria-Gaillard
atgaillard@fepem.fr

Merci d'indiquer en objet du message « Prix de thèse 2025 »

Les résultats seront envoyés par mail aux candidat.e.s à partir du

25 novembre 2024

La cérémonie de remise du Prix de thèse aura lieu en **janvier 2025**

L'Observatoire de l'emploi à domicile se réserve le droit de ne pas accorder de Prix de Thèse si la qualité ou la pertinence des travaux reçus sont jugées insuffisantes par l'ensemble des instances évaluatrices.

Notice d'information relative à la protection des données à caractère personnel

Responsable du traitement : La Fédération des Particuliers Employeurs de France (Fepem).

Données à caractère personnel traitées : Nom, Prénom, Date de naissance, Ville de naissance, Adresse, Numéro de téléphone, Mél, Photographie.

Finalité du traitement : Inscription au Prix de thèse 2025, organisé par la Fepem,

Base légale du traitement : Consentement de la personne concernée.

Destinataires des données : La Fepem, le comité scientifique de l'Observatoire de l'emploi à domicile et le comité *ad hoc* constitué pour les besoins de l'évaluation des candidatures.

Durée de conservation : 2 ans

Droits des personnes concernées : La personne concernée bénéficie sur ses données à caractère personnel d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et à la portabilité. La personne concernée peut s'opposer au traitement de ses données ou demander la limitation du traitement. Ces droits peuvent être exercés auprès du Délégué à la Protection des Données de la Fepem, par courrier postal ou courriel. La personne concernée jouit du droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente (la CNIL sur le territoire français).

Coordonnées du Délégué à la Protection des Données : Les personnes concernées peuvent s'adresser au Délégué à la Protection des Données de la Fepem par courrier, *Fepem, DPD, 79 rue de Monceau 75008 Paris*, ou par courriel, dpd@fepem.fr.